

Questions orales

En ce qui concerne l'assemblage du MD-12, nous sommes disposés à appuyer McDonnell Douglas et à l'aider à obtenir ce contrat.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le ministre et son gouvernement indiquent que ces chiffres des faillites sont inquiétants. En fait, ils sont à des niveaux records, des niveaux qui n'avaient jamais été aussi élevés dans ce pays. Le ministre laissait entendre qu'il n'y avait pas eu une grosse augmentation du nombre des faillites d'entreprises. En réalité, elle a été de 22 p. 100.

Si le ministre veut vraiment que le crédit parvienne aux gens de ce pays menacés de faillite, pourquoi n'écoute-t-il son surintendant des institutions financières qui disait aujourd'hui que les banques ne prêtaient pas à qui elles devraient? Pourrait-il déclarer ici même que les banques et le gouvernement devraient agir pour stimuler l'économie?

L'hon. Gilles Loiseleur (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je ne suis pas du tout d'accord avec les chiffres que vient de citer le député. Bien sûr que la situation est inquiétante, et c'est pour cela que nous devons agir pour la corriger en créant les conditions qu'il faut.

Laissez-moi vous donner quelques exemples. Nous avons cette année quelque 2 millions d'entreprises contre moins de 1 million en 1982. Cela donnait pour cette année-là un taux de faillite de 1,28, alors qu'il n'est actuellement que de 0,78. Ce n'est évidemment pas une situation satisfaisante, mais il ne faut pas dramatiser.

Nous traversons une période de transition. Le gouvernement doit faire tout ce qu'il peut pour créer les conditions de la reprise, et cela ne se fait pas en empruntant l'argent que nous n'avons pas. Le résultat de cela serait simplement un détournement des capitaux vers les coffres de l'État plutôt que vers les entreprises qui en ont grand besoin pour résoudre leurs problèmes.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Pourtant, monsieur le Président, le surintendant des institutions financières du gouvernement dit que le système bancaire ne prête pas l'argent aux entreprises qui en ont besoin, en dépit de la baisse des taux d'intérêt. La politique du gouvernement ne donne pas de résultats.

Je voudrais interroger le ministre sur une note confidentielle du Fonds monétaire international indiquant

que c'est le FMI qui a prié les gouvernements de suivre cette politique.

Le ministre est-il prêt à admettre que la raison pour laquelle il refuse d'aider la population canadienne qui souffre de la récession c'est qu'il écoute le FMI à Washington?

L'hon. Gilles Loiseleur (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir dire au député qu'il n'en est rien. Si nous avons suivi la politique que les libéraux ont suivie pendant 15 ans avant nous, notre déficit serait d'au moins 100 milliards et là nous recevions des instructions du FMI.

Mais pas en ce moment. Nous avons pris ces décisions avant. Ce que dit le FMI, c'est que nous avons déjà pris certaines des mesures qu'il recommanderait, parce que ce sont de saines mesures.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le 5 juin dernier, j'ai demandé au ministre quand il allait produire les études environnementales des politiques du gouvernement. Sa réponse a été la suivante: Nous n'avons pas encore les méthodes pour le faire. Hier, à la Chambre, j'ai posé la même question, et malheureusement j'ai eu la même réponse. Aucun progrès en six mois. Pourtant, un institut très réputé, *Resources Future International*, dans une étude que j'ai ici et que le ministre connaît bien, a déjà développé depuis longtemps les méthodes que le ministre cherche, supposément.

Monsieur le Président, le ministre est-il prêt à soumettre immédiatement au vérificateur général pour approbation, les méthodes établies dans ce rapport afin de les appliquer à l'étude du prochain budget?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, on va bien se comprendre sur le sens de nos échanges d'hier. Ce que j'ai dit au député de LaSalle—Émard c'est que le gouvernement devait créer la méthodologie qui nous permettait de faire les évaluations environnementales au fur et à mesure que les politiques progressaient à travers le système de Cabinet. Cela ne veut pas dire, monsieur le Président, qu'il n'existe pas du tout, bien au contraire, ça veut dire que chaque cas est un cas d'espèce. Lorsque le dossier est présenté, le gouvernement doit s'ajuster en conséquence à ce dossier et mettre en place les processus, les mécanismes, les évaluations qui nous permettent, finalement, de